



Avec vous, des élu-e-s engagé-e-s pour défendre et revaloriser notre métier

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les élus du SNES-FSU, du SNEP-FSU et du SNESup-FSU s'engagent et agissent pour :

- le respect de la **qualification disciplinaire**,
- la **réduction** du temps de service et de la charge de travail,
- la **diminution des effectifs**, la généralisation de dédoublements et du travail en petit groupe dans toutes les disciplines,
- l'**amélioration des procédures et des conditions d'affectation** et de mutation,
- la **transparence** dans l'accès à l'enseignement supérieur,
- l'aménagement des **fin de carrière**.

REVALORISER NOS SALAIRES ET NOS CARRIÈRES

Grace à l'action collective sur PPCR, nous avons obtenu une première revalorisation. Mais celle-ci ne permet pas de restaurer l'attractivité de notre métier. Avec vous, le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNESup-FSU exigent :

- l'**augmentation** de la valeur du point d'indice avec rattrapage des pertes subies,
- un déroulement de **carrière accéléré** en 11 échelons, intégrant l'actuelle hors-classe,
- l'accès de toutes et tous à la hors-classe étant désormais assuré, la **transformation de la classe exceptionnelle** comme débouché de carrière pour tous,
- le doublement du nombre de chaires supérieures.

RECONNAÎTRE L'INVESTISSEMENT PROFESSIONNEL

Pour conforter la place des professeurs agrégés dans le second degré comme dans l'enseignement supérieur, le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNESup-FSU promeuvent :

- le respect de la **liberté pédagogique**,
- une **formation** initiale et continue de qualité,
- l'**abandon des pressions et injonctions managériales**,
- la **reconnaissance des missions des agrégés** dans le supérieur et un accès facilité à la recherche.

Pour une éducation de qualité, le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNESUP-FSU s'engagent pour :

- le maintien du **bac comme 1^{er} grade universitaire** par un examen national et final,
- une Éducation nationale qui **permette la réussite de tous les élèves**, notamment par l'intervention d'équipes pluriprofessionnelles.

DANS LES CAP COMME DANS LES CT :

ENSEMBLE, POUR AVANCER !

Voter pour le **SNES**, le **SNEP** et le **SNESup** aux élections pour les commissions administratives paritaires (CAP) et pour la **FSU** pour les élections aux comités techniques (CT), c'est se donner :

- **des élu-e-s** travaillant à vos côtés, majoritaires dans la profession, déterminé-e-s pour améliorer vos conditions de travail, d'affectation, de formation, de carrière et de rémunération ;
- **des syndicats attachés à l'unité et la cohérence du second degré**, fortement implantés dans les établissements, soucieux de défendre l'intérêt de chacun, le respect des missions et des statuts des personnels ;
- **une fédération active dans tous les débats** qui concernent nos professions, sachant obtenir des acquis en conjuguant combativité et négociation.

Pour les CAP votez :

Pour les CT
votez :



L'action du SNES-FSU a permis de conforter l'application de la pondération en BTS et en classe prépa. Mon chef d'établissement n'ergote plus sur le calcul de mon service.

Thierry R., lycée (75)



Grâce à l'action du SNEP-FSU sur PPCR, le nombre de promotions à la hors-classe a augmenté, j'ai pu y accéder.

Benoît H., collège (51)



Grâce aux élu-e-s SNESup-FSU, le blocage de mon directeur de département pour l'accès à la classe exceptionnelle a été levé.

Agnès P., université (59)

29 > 06
NOV DÉC

Votez !

POUR AGIR ENSEMBLE